

ETUDES UNIVERSITAIRES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Suite de la page 1

du Conseil des arts et du Conseil national de recherches (1). En second lieu, le Canada possède, en raison de ses origines, une double tradition culturelle. Il est donc normal que se soient développés deux régimes d'enseignement supérieur répondant à ces deux traditions. A leurs débuts, les deux régimes ne faisaient que traduire les coutumes des deux peuples fondateurs : dans l'un, l'enseignement était dispensé en français et les établissements universitaires, fondés et financés par l'Eglise catholique, étaient dirigés par le clergé catholique ; dans l'autre, l'enseignement était donné en anglais et les universités dirigées le plus souvent par des organismes privés, confessionnels ou non. Les choses ont changé : un grand nombre d'universités ont été sécularisées ; plusieurs autres, moins anciennes, sont des institutions publiques provinciales. Le secteur public compte plusieurs universités importantes comme l'université de Toronto ou les universités de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, mais le secteur privé, confessionnel ou non, demeure à côté de lui, surtout dans le centre-est du pays où il peut s'enorgueillir de posséder de grands établissements tels que l'université de Montréal, l'université Laval ou l'université McGill. Dans ce pays bilingue à forte majorité anglophone, l'enseignement est actuellement dispensé en anglais dans la plupart des universités, en français dans plusieurs, en anglais et en français dans deux d'entre elles (Ottawa, Ontario ; université Laurentienne, Sudbury, Ontario).

En troisième lieu, le Canada est un pays nord-américain. De plus en plus, au cours des dernières années, ses universités anglophones et même francophones ont adopté le « modèle » étatsunien tout en conservant certaines de leurs caractéristiques d'origine.

Les universités canadiennes, au nombre d'une cinquantaine, vont de petits établissements recevant un millier d'étudiants et plus spécialement consacrés à quelques disciplines particulières, aux grandes universités établies sur de vastes campus et comprenant plusieurs facultés et instituts de recherches.

Le nouveau campus de l'université Laval, à la périphérie de la ville de Québec.



On a beaucoup parlé d'une émigration des compétences canadiennes aux Etats-Unis. Cela paraît bien excessif en ce qui concerne les étudiants. Au cours de l'année 1968-1969, douze mille six cents étudiants canadiens se sont inscrits dans des universités américaines (nombre d'inscriptions, la même année, dans les universités canadiennes : 270 093), soit 4,6 p. 100 environ des jeunes Canadiens poursuivant des études universitaires. Sept mille huit cents d'entre eux, soit 62 p. 100, ont manifesté leur intention de revenir exercer leur profession au Canada une fois leur diplôme obtenu.

LES PRINCIPALES UNIVERSITES CANADIENNES

	statut	langue d'enseignement	étudiants
TERRE-NEUVE Memorial (Saint-Jean)	provincial	anglais	4 800
NOUVELLE-ECOSSE Dalhousie (Halifax)	provincial	anglais	4 000
NOUVEAU-BRUNSWICK U. du Nouveau-Brunswick (Fredericton) U. de Moncton	provincial privé	anglais français	4 800 2 300
QUEBEC U. de Montréal McGill (Montréal) Laval (Québec)	privé privé privé	français français français	23 700 15 000 15 000
U. du Québec (Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski)	provincial	français	15 400
ONTARIO U. de Toronto Western Ontario (London) U. de Waterloo Queen's (Kingston) U. d'Ottawa	provincial privé privé privé privé	anglais anglais anglais anglais bilingue	24 250 10 150 9 500 7 100 6 200
MANITOBA U. du Manitoba (Winnipeg-Fort-Garry)	provincial	anglais	11 700
SASKATCHEWAN U. de la Saskatchewan (Saskatoon, Regina)	provincial	anglais	13 400
ALBERTA U. de l'Alberta (Edmonton)	provincial	anglais	15 600
COLOMBIE-BRITANNIQUE U. de la Colombie-Britannique (Vancouver) Simon-Fraser (Vancouver-Burnaby)	provincial provincial	anglais anglais	19 000 13 100

UN MARCHÉ PLUS COMPETITIF

Jusqu'aux environs de 1960, un jeune Canadien frais émoulu de l'université trouvait de façon à peu près certaine un emploi dans sa discipline ou dans la profession de son choix. La situation est actuellement beaucoup plus compétitive sur le marché du travail. En effet, le nombre des étudiants inscrits à l'université a presque triplé de 1960 à 1970, alors que les possibilités d'emplois pouvant répondre à cette progression n'ont augmenté que plus lentement. Au niveau du premier cycle, celui du baccalauréat, les jeunes diplômés d'universités

ont au surplus, dans certains domaines comme celui de l'administration des affaires, à soutenir la concurrence de plus en plus vive des diplômés de collèges d'enseignement supérieur spécialisés.

On distingue trois niveaux d'enseignement universitaires au Canada. Ils conduisent à trois diplômes. Le baccalauréat « sans spécialisation » s'obtient en général quatre ans après la première immatriculation, dite immatriculation « junior », ou trois ans après la seconde immatriculation, ou immatriculation « senior », qui exige une année supplémentaire

Suite page 8

(1) Le Conseil des arts est un organisme fédéral dont le rôle est « d'encourager les arts, les humanités et les sciences sociales au Canada », au moyen surtout d'un important programme de bourses d'études et de subventions. Le Conseil national de recherches, entre autres tâches, fournit une aide financière directe à la recherche dans les universités.